



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 15 décembre 2015 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 :	Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :	Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière et greffière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a deux citoyens qui assistent à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

ACCUEIL DES CITOYENS

MOT D'OUVERTURE:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du budget 2016 de l'OMH de Danville;
3. Octroi d'une subvention pour le loyer de la maison des jeunes – 9 850\$;
4. Officialisation de l'octroi du contrat pour les relevés d'arpentage, l'étude de ruissellement et un estimé des coûts des travaux dans le secteur des rues Elm, Pine et Lambert à la firme EXP Inc.;
5. Alléghanish des Bois-Francs - autorisation pour les traverses de routes pour la saison 2015-2016;
6. Rappel pour le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux – date limite le 1^{er} janvier 2016;
7. Dépôt du sommaire des permis émis pour 2015;

VARIA

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL

ACCUEIL DES CITOYENS

MOT D'OUVERTURE:

482-Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que présenté, le tout en considérant un varia ouvert.

ADOPTÉ.

483-2015 - Acceptation du budget 2016 de l'OMH de Danville;

ATTENDU QUE le budget 2016 présenté par l'OMH de Danville a été accepté par la Société d'habitation du Québec le 20 novembre 2015 ;

ATTENDU QUE ce budget prévoit des revenus de 47 983\$ et des dépenses de 119 970\$, le tout pour un déficit de des dépenses sur les revenus de 71 987\$;

ATTENDU QUE la municipalité de Danville est responsable du paiement de 10% du budget annuel de l'OMH de Danville ;

ATTENDU QUE la contribution de la Ville de Danville s'élève à 7 199\$ pour 2016 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le budget 2016 de l'OMH accepté par la Société d'habitation du Québec soit également accepté par la ville de Danville et que la somme de 7 199\$, représentant la portion que la municipalité doit assumer en vertu des ententes en vigueur soit versée à l'OMH de Danville.

ADOPTÉ.

484-2015-Octroi d'une subvention pour le loyer de la maison des jeunes – 9 850\$;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité d'octroyer une aide financière de 9 850\$ à la maison des jeunes pour le paiement de leur loyer 2015.

ADOPTÉ.

485-2015-Officialisation de l'octroi du contrat pour les relevés d'arpentage, l'étude de ruissellement et un estimé des coûts des travaux dans le secteur des rues Elm, Pine et Lambert à la firme EXP Inc.;

ATTENDU QUE la Ville de Danville a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'attribuer un contrat pour des relevés d'arpentage, une étude de ruissellement et un estimé des coûts des travaux dans le secteur des rues Elm, Pine et Lambert;

ATTENDU QUE suivant l'appel d'offres, les résultats sont les suivants :

- EXP Inc : 5 633,78\$, taxes incluses;
- WSP Canada Inc. : 6 898,50\$, taxes incluses;
- SM Inc. : 21 845,25\$, taxes incluses;

ATTENDU QUE considérant la période de l'année et le besoin de procéder à des relevés terrain avant l'apparition de neige, la directrice générale a octroyé le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir EXP Inc., suite à l'ouverture des appels d'offres;

ATTENDU QUE les offres de services reçues se situent toutes en deçà de 25 000\$ et que, conséquemment, la ville de Danville peut conclure une entente de gré à gré en vertu des règles d'adjudication en vigueur;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est EXP Inc. pour un contrat total de 5 633,78\$, taxes incluses;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la ville de Danville entérine l'octroi de contrat effectué par la directrice générale à la firme EXP Inc. pour la réalisation des relevés d'arpentage, une étude de ruissellement et un estimé des coûts des travaux dans le secteur des rues Elm, Pine et Lambert et que les fonds relatifs à la présente sont puisés à même le fonds courants.

ADOPTÉ.

486-2015-Alléghanish des Bois-Francis - autorisation pour les traverses de routes pour la saison 2015-2016;

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Satre et résolu unanimement d'autoriser la demande de traverse de routes municipales telle que présentée par le club de motoneige Alléghanish des Bois-Francis pour la saison 2015-16.

ADOPTÉ.

Rappel pour le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux – date limite le 1^{er} janvier 2016;

La directrice générale rappelle aux élus qu'ils doivent avoir remis une copie de la déclaration d'intérêts pécuniaires à jour au plus tard le 1er janvier 2016. Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums municipaux*, cette déclaration doit être remplie par chacun des élus dans les 60 jours de la date anniversaire de la proclamation de leur élection, à savoir le 3 novembre 2013. La loi prévoit qu'à défaut de produire cette déclaration à la date mentionnée, la sanction peut aller jusqu'à la disqualification de l'élu.

Dépôt du sommaire des permis émis pour 2015:

TYPE	PERMIS		
	Nombre émis	Valeur	Montant
AFFICHAGE	5	106 000\$	90\$
AGRANDISSEMENT	6	705 255\$	150\$
BÂTIMENTS ACCESSOIRES	25	331 850\$	470\$
CLÔTURE	3	25 000\$	40\$
CONSTRUCTION NEUVE	5	980 000\$	210\$
DÉMOLITION	4	31 200\$	40\$
GALERIE, PATIO, TERRASSE	8	13 200\$	110\$
GARAGE ET ABRI D'AUTO	9	133 417\$	170\$
INSTALLATIONS SEPTIQUES	14	80 955\$	1275\$
PISCINE HORS-TERRE	6	27 287\$	80\$
PUITS	7	33 625\$	600\$
RÉNOVATION	127	1 134 190\$	2 540\$
SILO	1	0\$	20\$
LOTISSEMENT	12	0\$	205\$
TOTAL	232	3 601 979\$	6 000\$

VARIA

487-2015-Envoie d'un avis au locataire – 31 janvier 2016

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité qu'un avis soit envoyé aux locataires du local du Club Optimiste pour les avisé que suite au retrait de la charte de l'Optimiste International, le bail pour ce local sera résilié et qu'ils devront avoir quitté le local pour le 31 janvier 2016.

488-2015-Fermeture des bureaux de l'hôtel de ville pour le temps des fêtes:

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que l'hôtel de ville sera fermé au 18 décembre 2015 au 4 janvier 2016 pour la période des fêtes.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

489-LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19h14, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.